

**MAIRIE DE LORAY**  
**1 Rue de la Mairie**  
**25390 LORAY**

Tél. : 03.81.43.20.66  
Email : [mairie@loray.fr](mailto:mairie@loray.fr)

Loray, le 30 juin 2022

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 juin 2022**

**à 20 heures 15**

**Mairie**

**Etaient présents :**

Mmes Marcelline VIPREY, Bénédicte BENEHLOCINE, Angélique DUBOZ, MM. Claude ROUSSEL, Richard MYOTTE, Mathieu MOREL, Jean Claude BARBIER, Frédéric KUZNIAK, Francis HENRIOT.

**Absents excusés :** MM. Florian FORTERRE, Mathieu ROBICHON, Flavien PERROT-MINOT, Damien GAYARD

Procuration : Mme Claudette FAIVRE a donné procuration à Mme Marcelline VIPREY

**ORDRE DU JOUR**

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du Conseil municipal précédent.

**Ecole**

L'école des Prés Verts accueillera 169 enfants pour la rentrée scolaire 2022 - 2023 (67 sur l'école de Loray et 102 à l'école de Flangebouche).

L'institutrice CM1 CM2 Mme COLLARDEY a demandé sa mutation et quitte l'école de Loray, Mme HERTERT la remplacera.

**Projet école**

L'architecte retenu Mr Kruzic sur le projet interviendra en réunion de Conseil à la rentrée

L'AMO estime le montant des travaux micro-crèche entre 300 000 et 400 000 €.

**Périscolaire**

Bilan de l'année 2021 : 10 392 heures effectués de janvier à décembre 2021

Reste à charge pour la commune : 20 912 €

La participation de la commune de Flangebouche correspond à 10,94 % soit 2 283 €

Le périscolaire de Flangebouche demande une participation de la commune de Loray de 7 000 €. Soit 9 500 heures effectives des enfants de Loray au périscolaire de Flangebouche.

### **Analyse financière de la commune**

Le Maire présente un document transmis par la trésorerie de Valdahon.

### **Travaux eau**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager les travaux d'eau de la tranche ferme Grande rue Nord. Sous réserve d'une réactualisation d'un devis raisonnable et proportionnel aux travaux ou prestations.. M. le Maire prendra contact avec l'entreprise COLAS, titulaire du lot, et le Conseil départemental financeur du projet.

### **Cimetière**

La commission cimetière prend rendez-vous pour une visite au cimetière pour déterminer les emplacements en pleine terre sans concessions qui seront repris.

Un devis pour des cavurnes est demandé aux Pompes Funèbres Donier-Méroz.

### **Vente de terrain Bois soleils**

Le notaire de Valdahon a contacté la commune (droit de préemption) pour la vente des parcelles B 420 ; 422 ; 423 ; 427 ; 429 sont en vente au prix de 15 000 €

Le conseil municipal donne son accord de principe à la commission forêt pour se rendre sur place avec le garde forestier et prendre la décision.

### **Demande de M. GUYON**

Par courrier M. GUYON précise que des rouleaux de fils sont dispersés vers son habitation. Cette requête sera transférée à M. CHAUVIN, responsable de la fibre.

### **Demande de M. PARISOT**

Par courrier M. PARISOT prévient que la barrière située entre son habitation et celle de M. BUSY est détériorée.

Le conseil municipal décide que ces travaux seront confiés à l'employé municipal

### **Route du Bas des Ages**

Le conseil municipal accepte le devis 11 483€ TTC de l'entreprise VERMOT pour la mise en place de bicouche sur cette voie qui se détériore.

### **Repas des aînés et fêtes des mères**

Le bilan de ces deux manifestations est très satisfaisant.

Prochaine réunion le 25 août 2022

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire**

**Claude ROUSSEL**